

Lettre-circulaire du 28 octobre 1980 relative aux matériaux au contact des denrées alimentaires

Cette lettre-circulaire, complète et modifie les listes positives antérieures relatives aux substances admises pour l'élaboration des matériaux au contact des denrées alimentaire, apporte une modification sur les critères concernant la carboxyméthylcellulose.

Mots-clés : plastique ; additif ; critère de pureté ; liste positive ; polymère ; restriction d'emploi ; colorant ; principe d'inertie ; papier ; contact gras (G) ; contact sec (S) ; biocide ; contact non-gras ; aluminium ; bois ; verre ; plastifiant ; récipient

Fichier(s) joint(s) (0):

Article(s) relatif(s) (0):

Lien(s) externe(s): (0):